



BGE

Le Booster
et Garant de
l'Entrepreneuriat
réussi

www.bge.asso.fr

Donner à toutes celles et ceux qui souhaitent entreprendre un maximum de chances de réussir, c'est la vocation du réseau BGE (le Booster, Garant de l'Entrepreneuriat réussi) qualifié aussi d'« école de l'entrepreneuriat ». Présentation avec Philippe Lamblin, le tout nouveau Président de ce réseau unique en France qui conseille et forme les néo entrepreneurs dans toutes les étapes de la création au développement de leur entreprise.

Comment est né BGE ?

BGE est un réseau associatif d'appui à la création ou à la reprise d'entreprise créé il y a 40 ans en pleine période de choc pétrolier et de chômage de masse. L'idée des fondateurs était d'amener de nouveaux profils vers la création d'entreprise. Ils avaient en effet la conviction que pour dynamiser le marché de l'emploi, il fallait lutter contre un certain déterminisme social et rendre l'entrepreneuriat accessible au plus grand nombre.

Cet engagement pionnier est toujours le cœur de notre action : quel que soit son âge, son origine ou son environnement social, chacun doit pouvoir devenir l'acteur de son avenir professionnel. Ainsi, parmi les entrepreneurs que nous avons accompagnés et qui ont concrétisé leur projet, 84% sont d'anciens demandeurs d'emploi et 50% sont des femmes, contre respectivement 27-30% et 30-35% au niveau national.

Tout le monde peut donc devenir entrepreneur ?

Encore faut-il s'en donner les moyens et acquérir les compétences indispensables à la réussite de son projet entrepreneurial. Les résultats obtenus démontrent que le milieu social et le niveau d'études n'ont aucune incidence sur la création d'entreprise. Les potentiels entrepreneurs sont donc partout. Pour autant, tout le monde n'est pas appelé à le devenir. Se lancer dans une création d'entreprise implique des enjeux très forts sur la résistance au stress, sur la capacité à prendre des décisions, à analyser l'environnement et à s'y adapter... C'est pourquoi nous travaillons d'abord sur la viabilité et la faisabilité des projets qui nous sont présentés, qu'ils soient déjà définis ou encore embryonnaires. BGE fut ainsi la première entité à ouvrir dès 1998 une couveuse d'entreprises en France. Chaque année, 2 500 entrepreneurs y testent leur projet en grandeur réelle afin d'en vérifier la viabilité économique.

Sur les 50 000 personnes accompagnées par BGE chaque année, 16 000 créent ou reprennent une entreprise. 80% de ces derniers sont toujours en activité trois ans après leur lancement. Ces excellents résultats s'expliquent aussi par le fait que BGE reste en lien avec les entrepreneurs après la création de leur société. Nous ne les lâchons pas dans la nature ; ainsi chaque année BGE épaula plus de 30 000 personnes dans le déploiement de leurs actions de développement !

Pourquoi faire le choix d'un accompagnement par BGE ?

Pousser la porte d'un centre BGE, c'est l'assurance de bénéficier d'un accompagnement professionnel et de formations qualifiantes pour maîtriser tous les aspects de la création d'entreprise et ainsi garantir la réussite de son projet : étude de marché, choix juridique, stratégie commerciale ou encore accès au financement... Aujourd'hui n'oublions pas qu'il est possible de mobiliser ses droits formation via le Compte Personnel de Formation (CPF) pour préparer son projet d'entreprise.

Par ailleurs, si l'intégralité du parcours, de la réflexion initiale au développement de l'activité, s'appuie sur une gamme d'outils numériques en phase avec les nouvelles méthodes d'apprentissage, nous accordons une grande importance à l'enracinement local. BGE, qui compte 550 implantations partout en France (y compris DOM/TOM), fait bénéficier les entrepreneurs de son ancrage territorial en les mettant en relation avec des réseaux d'entreprises, des experts ou des élus locaux.



Paru dans

Capital

Février 2020

